

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

ASILE.COM



Asile.com est composé de différents dispositifs en direction des demandeurs d'asiles avec des missions spécifiques :

- SPADA (Service de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile),
- Mise à l'abri (hébergement en raison de vulnérabilités),
- HUDA (Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile).

Asile.com est également différencié par deux secteurs géographiques en Drôme :

1. antenne de Valence
2. antenne de Montélimar/Portes les Valence.

Ces deux secteurs géographiques sont sous la responsabilité de la direction du Pôle Asile et sous la gestion de deux chefs de service et de deux équipes.

Antenne de Valence : Catherine Folliard, Cheffe de Service avec :

- Pierre Laurent Malsert, Nathalie Pagnant, Eric Kossingou équipe SPADA.
- Isabelle Roblot, Céline Marilly équipe Mise à l'abri Pré GUDA.
- Isabelle Roblot, Céline Marilly, David Chapeau, Talida Grigoryan, Gabrielle Rouchier équipe HUDA.
- Marjorie Benoit, Emile Delors, Raphaël Serret HUDA Montélimar
- Emmanuelle Borgolotto, Fanny Lizion HUDA Portes les Valence et Mise à l'abri Hotel

Antenne de Montélimar / Portes les Valence : Pascale Chambonnet, Cheffe de service avec :

- Marjorie Benoit, Emilie Delors, Raphaël Serret HUDA Montélimar
- Emmanuelle Borgolotto, Fanny Lizion HUDA Portes les Valence et Mise à l'abri Hôtel

David Seel, agent de maintenance est positionné sur les deux secteurs géographiques.

LES DISPOSITIFS D'ASILE.COM

ANTENNE VALENCE/BOURG LES VALENCE

2020 devait être une année d'organisation, de mises en place des services, le COVID 19 est venu bousculer ce programme. Il nous a fallu nous adapter en toute urgence et mettre en place, toutes les mesures de protections sanitaires nécessaires pour nous mais aussi, pour les usagers.

Nous y sommes arrivés et bien, car aucun salarié, aucun bénévole et aucun usager d'asile.com Valence n'a été atteint, à ma connaissance, en 2020.

Continuer nos missions dans ce contexte sanitaire a été un challenge et tous ensemble, nous avons réussi et les différents services d'asile.com Valence, ont répondu aux attentes des usagers et des partenaires.

Les bénévoles de la SPADA ont dû rester chez eux plusieurs mois afin de ne prendre aucun risque. Les médecins et infirmières bénévoles sont restés pour assurer les permanences santé.

Les salariés se sont adaptés à tous les changements de rythme demandés. Ils ont répondu présents et n'ont pas quitté le terrain pourtant à risque.

Notre direction a fait preuve de magnanimité envers tous, en mettant en place toutes les mesures pour continuer nos missions. Ils ont pris à bras le corps toutes les mesures imposées et ont su trouver les réponses adaptées, sans aller à la facilité de fermer au public et de mettre les équipes au chômage partiel. Nos équipes de direction ont travaillé sans relâche et encore davantage. De vrais Capitaines !

Les autorités ont mis en place des aides comme les chèques de services qui ont facilité la vie et l'alimentation des demandeurs d'asile.

Merci et Bravo à toutes et à tous.

Cette période nous a permis de se connaître davantage. Néanmoins, elle a été fatigante et cette pression, dans les premiers mois de 2021 est toujours présente. Il ne faudrait pas que cela dure encore trop longtemps.

Catherine Folliard

Cheffe de service

Asile.com Valence

LE SPADA de Valence

(Service de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile)

L'accompagnement des demandeurs d'asile par l'équipe de salariés et de bénévoles sur le service SPADA consiste notamment à faire :

- **La domiciliation**, en offrant une adresse postale et le relevé du courrier sur le SPADA. Les usagers sont prévenus, depuis le nouveau logiciel B'Asile, par SMS de l'arrivée d'un courrier. Cela a notamment permis de réguler les appels téléphoniques sur la SPADA.
- **le suivi administratif et juridique**, comprenant notamment le dossier OFPRA à faire dans les 21 jours suivant le retour de la personne avec son récit. Tous les adultes font ce récit (soit les deux parents de la famille). Puis si réponse négative, à aider les personnes à avoir un avocat commis d'office pour leur recours à la CNDA.
- **le suivi médicosocial** et l'ouverture aux différents droits (PUMA/CMUC). Les personnes sont envoyées vers une permanence médicale de l'accueil du Diaconat pour un Bilan primo arrivant avec radio pulmonaires et signalement de vulnérabilités si besoin.
- **Le suivi d'une orientation vers un hébergement**. L'OFII va décider d'un hébergement selon ses dispositions. Il va falloir rencontrer la famille, lui proposer et organiser cet acheminement vers une autre structure, généralement en train.
- **l'aide à la scolarisation des enfants et des jeunes**. L'équipe se met en lien avec le rectorat afin d'organiser la scolarisation.
- **La demande d'allocations mensuelles**. Pour les familles avec enfants ou jeunes majeurs de moins de 21 ans. Le Département peut donner une aide financière pour ceux qui n'ont pas encore l'ADA (allocation de demande d'asile versée par l'OFII mensuellement) et ceux qui ne l'ont plus car leurs CMA (conditions matérielles d'accueil) ont été retirées. 294 allocations ont été demandées en 2019 sur les services d'asile.com, avec en moyenne une allocation de 118€ versée par famille.
- **Le suivi des réponses positives ou négatives de l'OFPRA et de la CNDA**. Si les réponses sont positives les personnes deviennent BPI (Bénéficiaire de la Protection Internationale) que nous accompagnons pour une intégration sur le territoire dans le cadre de la prestation C.
- **L'orientation sur différentes associations présent à Valence**, afin d'aider les personnes accompagnées à trouver d'autres ressources qui leur sont nécessaires comme : l'aide alimentaire (plan de la ville avec entraide, resto du cœur, ...), l'aide vestimentaire (secours populaire,...), et les lieux culturels et de rencontres comme singa, ou pour les cours de français.

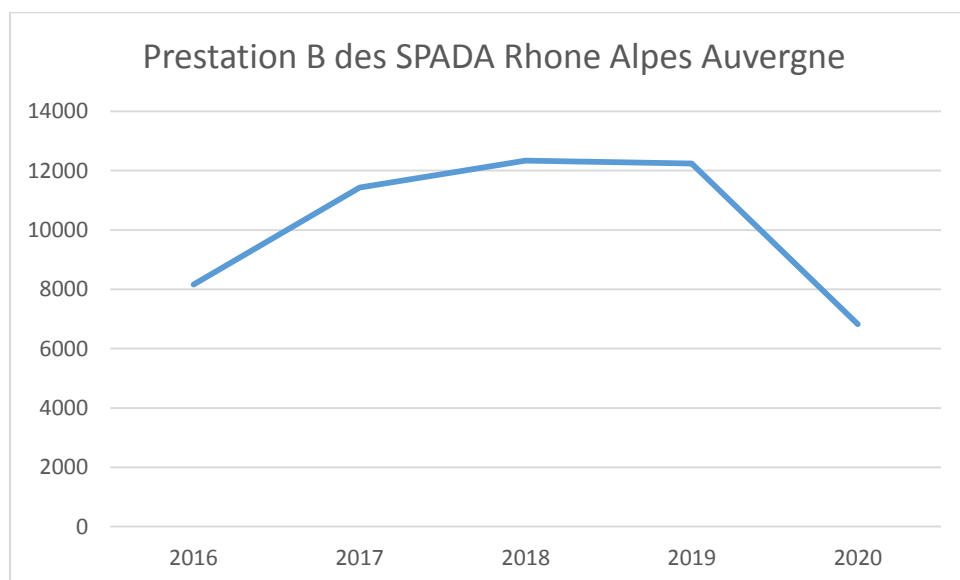
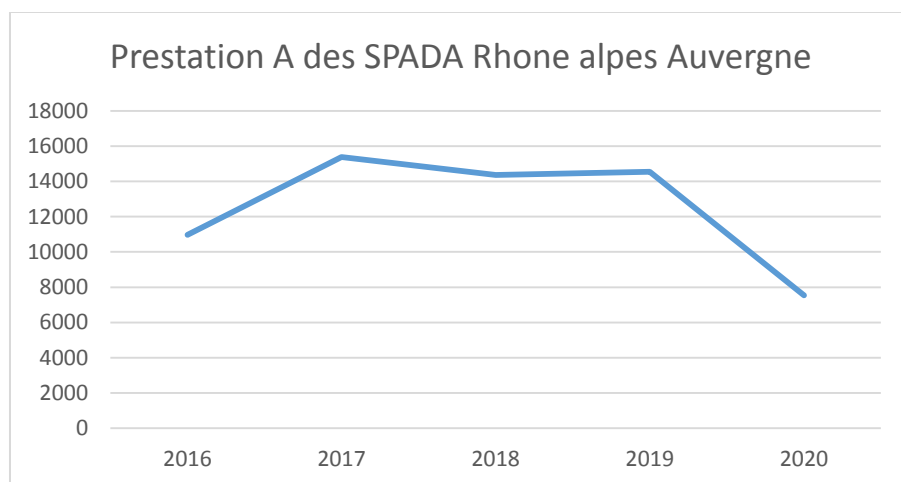
Quelques chiffres 2020 :

384 Prestations A (premières arrivées) contre 771 en 2019 soit une baisse de 50.2%

394 Prestations B (retours de la préfecture GUDA) contre 531 en 2019, soit une baisse de 35.25%

On note une **baisse de 40% du total des prestations** en 2020. Le virus et l'accès aux frontières plus difficile, sont à l'origine de cette baisse.

Cette baisse est générale. Voici quelques chiffres du Groupement Solidaire des SPADA Rhône Alpes Auvergne (8 départements 69/01/42/38/26/73/74/63) :



Ces SPADA affichent globalement en 2020, une baisse de 48% au niveau de la prestation A et de 44% au niveau de la prestation B.

Les chiffres du spada de Valence :

- 189 isolés et 195 familles composent les 384 arrivés pour une prestation A pré guda en 2020.

Cela représente une baisse de 36% pour les isolés et de 60% pour les familles par rapport à 2019.

- 216 isolés et 159 familles représentent les 394 personnes revenant sur le spada en prestation B post guda pour un accompagnement global.

Cela représente une hausse de 38% pour les isolés et une baisse de 57% pour les familles par rapport à 2019.

Au niveau du global, nous sommes à 50.2% de baisse sur la prestation A et 35.25% sur la prestation B. Il y a bien une différence de situation autour de la prestation B par rapport à nos collègues des autres départements (écart de 8.75%).

Cela s'explique par le fait que les isolés ont pris davantage le risque de passer les frontières (surtout les africains.es) et que la Drôme est redevenu un territoire accueillant les isolés en procédure « Dublin » dans le cadre du PRD (Plan régional Dublin). Les demandeurs d'asile « Dublin » ont donc été orienté à nouveau vers Valence par l'OFII Grenoble, après leurs passages au GUDA et cela a provoqué une augmentation notable par rapport à 2019.

Au niveau des Pays représentés :

Au niveau des pays d'origines, beaucoup de Turcs et de Nigériens ont demandé l'asile sur les 20 nationalités représentées. Les Albanais restent en tête sur le SPADA de Valence même si, ce chiffre a fortement baissé. D'ailleurs au niveau régional, en 2020, les demandeurs d'asile guinéens et nigériens sont plus nombreux que les demandeurs d'asile albanais contrairement à 2019.

Au niveau des BPI (Bénéficiaires de la Protection internationale).

Nous avons eu **16** BPI en 2020 contre 26 en 2019.

Soit 4% de l'effectif de l'accompagnement des prestations B, contre 5% en 2019.

Moins d'actions ont pu se réaliser cette année, en direction de ces personnes devenant réfugiés. Les mesures sanitaires et le confinement ont réduit les contacts et les prestations des différents partenaires.

Au niveau du Quotidien :

Toute l'équipe a l'impression d'avoir travaillé en 2020 autant qu'en 2019 avec, pourtant beaucoup moins d'usagers. Ceci peut s'expliquer pour plusieurs raisons. La crise sanitaire a demandée d'être réactif, inventif, présent et rassurant auprès de notre public. Les isolés demandent un accompagnement qui n'est pas moindre qu'une famille et leur hausse a compensé en partie la baisse des familles. Il y a eu moins d'aide de la part des bénévoles puisqu'ils ne pouvaient plus venir sur le spada en raison des mesures de protection sanitaires. Il y a eu également, plus d'usagers sans les Conditions Matérielles d'Accueil donc plus de sollicitations pour les équipes. Les chèques de services à donner, ont demandé beaucoup de temps et d'organisation. Il y a eu plus d'appels téléphoniques à donner et à recevoir (pour venir chercher son courrier par exemple et ainsi, baisser les flux) et encore plus de sollicitations pendant le confinement pour un besoin de soutien moral auprès de l'équipe. Les files d'attente ont dû être gérées autrement et cela aussi, demandait plus de temps.

Les équipes SPADA et HUDA ont dû travailler dans des conditions d'accueil différentes pour ne pas générer trop de flux. Celles-ci étaient plus inconfortables dans la durée et ils ont eu beaucoup de mérites à le faire.

Faits marquants 2020 :

- La réforme de l'assurance maladie et les droits pour nos usagers seulement après 3 mois sur le territoire (sauf pour les enfants et les lourdes pathologies).
- L'arrivée de la médiatrice santé Karyne Domergue, qui a pris notre relève au niveau du suivi des rendez-vous avec les médecins et les différentes institutions médicales. Ce poste clarifie la position médicale au niveau des différents services et l'amplifie.
- La décision de l'ofii de changer les cartes ADA de tous les usagers. La carte ADA est une carte de paiement remise par l'OFII aux demandeurs d'asile pour y verser l'allocation pour demandeur d'asile. Elle ne permet plus dorénavant de retrait d'espèces, ni de paiement en ligne. Ces changements ont été difficiles à appréhender pour notre public.
- 2 stagiaires et le dynamisme qu'elles nous ont apporté.
- Un Noël sans rassemblement mais avec quelques peluches quand même pour les enfants. Klodiana, stagiaire a organisé le stand.



Perspectives 2021 :

Cette crise sanitaire a accentué notre problématique de communication. Notre ligne de téléphone a encore été bien plus occupée et reste saturée les 3/4 de la journée. Nous avons besoin d'un site internet SPADA afin que nos usagers, captent dessus si un courrier leur est arrivé et ainsi, désengorger notre ligne téléphonique.

La Mise à l'Abri

Les demandeurs d'asile qui se présentent sur le SPADA font l'objet d'une évaluation de vulnérabilité. En accord avec la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS), ces personnes peuvent bénéficier d'un lieu pour dormir, dans l'attente de leur orientation vers un hébergement stable par l'OFII.

Trois vulnérabilités objectives sont recensées :

- Présence dans le foyer d'un enfant de moins d'un an (de moins de 3 ans en période hivernale),
- Présence dans le foyer d'une femme enceinte de plus de 7 mois,
- Présence dans le foyer d'une personne nécessitant d'un suivi médical complexe.

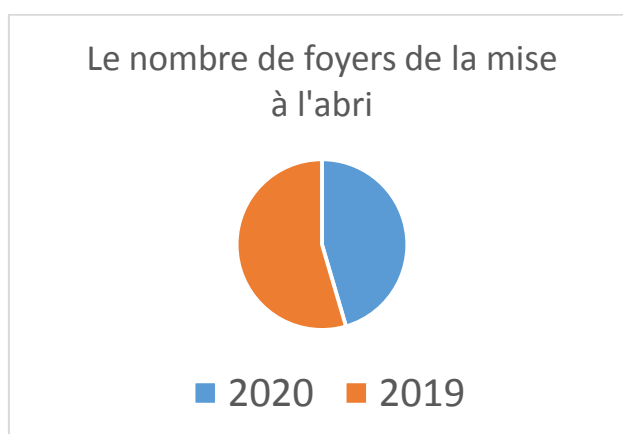
Les salariés en charge de ce dispositif portent l'accompagnement social, administratif et juridique des personnes. Elles ont également en gestion le suivi médical, souvent lourd, de ce public en coordination avec les médecins et infirmières bénévoles de l'accueil santé d'Asile.com.

En fin d'année 2020, ce dispositif a connu une transformation. En effet, depuis le 10 novembre 2020, la mise à l'abri pré GUDA et celle du post GUDA a été scindé en deux, deux équipes sur deux lieux distincts.

Le SPADA avec les médecins, repèrent toujours les vulnérabilités. Pour les personnes arrivantes sur le territoire français, et pas encore passés à la Préfecture (pré GUDA), elles vont pouvoir être hébergées (toujours avec l'accord de la DDCS) en hôtel jusqu'à leur passage au GUDA.

Pour les personnes présentant une vulnérabilité en post GUDA (demande d'asile effectuée et à accompagner), l'OFII va les orienter dans une nouvelle structure : l'HUDA Hôtel Portes les Valence.

Ce nouveau dispositif est gérée par l'antenne de Montélimar / Portes les Valence, sur un lieu fixe : l'Hôtel Valence Sud. Les demandeurs d'asile y seront accueillis par une équipe spécialisée et sur place, afin de sécuriser davantage ces personnes par le biais de la proximité. 61 foyers (isolés compris et familles entre de 2 à 7 personnes) contre 72 foyers en 2019, ont été hébergées en appartements ou à l'Hôtel.



A) La mise à l'abri au niveau des pré GUDA :

Aux premiers jours d'arrivée des personnes sur le territoire, notre équipe de travailleurs sociaux repère les signes de ces vulnérabilités et enclenche, un rendez-vous médical et un signalement auprès de la DDCS. La mise en place du parcours de soin est quasi-immédiate (rendez-vous avec les médecins bénévoles, équipes des hôpitaux, dépistage des TROD (tests rapides d'orientation diagnostique). Ceci se fait grâce à l'ouverture des PASS (Permanences d'Accès aux soins de Santé) notamment via les assistantes sociales du CHU de Valence. Les personnes prises en charge sur la mise à l'abri sont très vite identifiées et ce, même si leurs droits à la CSS et la PUMA, ne s'ouvriront que 3 mois après leur date de passage en préfecture.

Les personnes vont ensuite passer au GUDA (Guichet Unique des Demandeurs d'Asile à la Préfecture de Grenoble

En accord avec la Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS), ces personnes en situation de vulnérabilités, peuvent bénéficier d'un hébergement dans l'attente de leur passage à la Préfecture de Grenoble.

Quelques chiffres, autour des personnes en situation de mise à l'abri pendant cette période Pré GUDA :

En 2020, 24 ménages ont été hébergés en Pré GUDA. 1/3 des personnes hébergées en raison de vulnérabilité le sont avant le passage au GUDA.

Cela représente 32 adultes et 20 enfants.

7 femmes ont été accueillies en raison de leur grossesse avancée, dans le cadre de cette période.

12 nationalités différentes sont représentées avec en premier l'Albanie (5 ménages) suivie par la Guinée et la Nigéria (3 ménages chacun).

L'hébergement Pré Guda représente 964 nuitées sur l'année (hébergement en hôtel).

La durée d'accueil en pré guda a varié en 2020, entre 3 jours et 63 jours. Sur certaines périodes, les délais ont été plus longs que d'habitude en raison des mesures sanitaires prises.

Constats 2020 :

L'hébergement en pré guda, a bien sûr subi les conséquences de la crise sanitaire, du confinement et des différences de fonctionnement sur le terrain.

Tous les délais (GUDA, hôpitaux...) ont été plus longs.

Les familles ont été peu nombreuses à arriver, les frontières étant plus difficiles à franchir.

Pendant le confinement, il n'y a pas eu d'arrivée. Seule une famille avec des vulnérabilités est arrivée à Valence sur la période avril, mai, juin et c'était une famille arrivant d'un autre département français. Elle a dû repartir d'ailleurs, dans ce département. En Juillet, seuls des hommes ou femmes isolées sont parvenues jusqu'à nous. Une femme était enceinte avec un enfant. Les isolés de cette période sont arrivés le plus souvent d'Afrique, via le Maroc ou l'Espagne.

Nous n'avons pas enregistré d'arrivées en Novembre et Décembre.

Le mois de décembre a également, été marqué par le fonctionnement différencié du service. Dorénavant, Asile.com Valence accueillera uniquement les demandeurs d'asile en pré guda présentant une vulnérabilité. Dès le passage à la préfecture, les personnes iront rejoindre une nouvelle unité spéciale HUDA rassemblée sur Portes les Valence.

Perspectives 2021.

En début d'année 2021, se mettra en place la finalisation de ce changement de service et d'organisation différenciant territorialement les pré-guda et les post-guda.

B) La mise à l'abri post Guda :

- ❖ 62 foyers ont été mis à l'abri, sur l'année 2020. Les foyers vont de la personne seule à la famille nombreuse.
- ❖ Cela représente 145 personnes enfants et adultes pour 14 nationalités.
- ❖ Cela représente une moyenne de 96 nuits par personne, le plus souvent à l'hôtel. Le minima en 2020 de mise à l'abri est de 3 nuits et le maximum est de 365 nuits.
- ❖ 24 familles ont été accueillies par rapport à des critères de vulnérabilités liés à l'âge des enfants et 37 en raison de vulnérabilité médicale et ou psychologique.
- ❖ Il y a eu 6 naissances sur l'année.
- ❖ Les pays les plus représentés ont été : L'Albanie (30%), la Géorgie 13%, le Nigéria 12% puis 10 autres pays se partagent le reste des foyers.
- ❖ Les procédures de ces demandeurs d'asile sont pour la plupart des procédures accélérées. Il y a eu également 11 personnes en procédure « Dublin » qui ont été requalifiées en procédure accélérées.
- ❖ 7 personnes ont bénéficié de l'aide au retour au pays d'origine après avoir été débouté de la CNDA.
- ❖ 2 personnes ont obtenu le statut de la protection internationale.

Constats 2020 :

- Le recrutement d'une médiatrice santé a facilité grandement le volet médical et la liaison avec les médecins et les différentes institutions médicales. Cela a soulagé l'équipe de la mise à l'abri et augmenté le dialogue médical ;

Perspectives 2021 :

En début d'année 2021, se mettra en place la finalisation de ce changement de service et d'organisation différenciant les pré-guda et les post-guda.

L'année risque également d'être corolaire de l'avancé du virus et de sa propagation.

HUDA ASILE.COM

L'HUDA héberge des demandeurs d'asile orientés par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII).

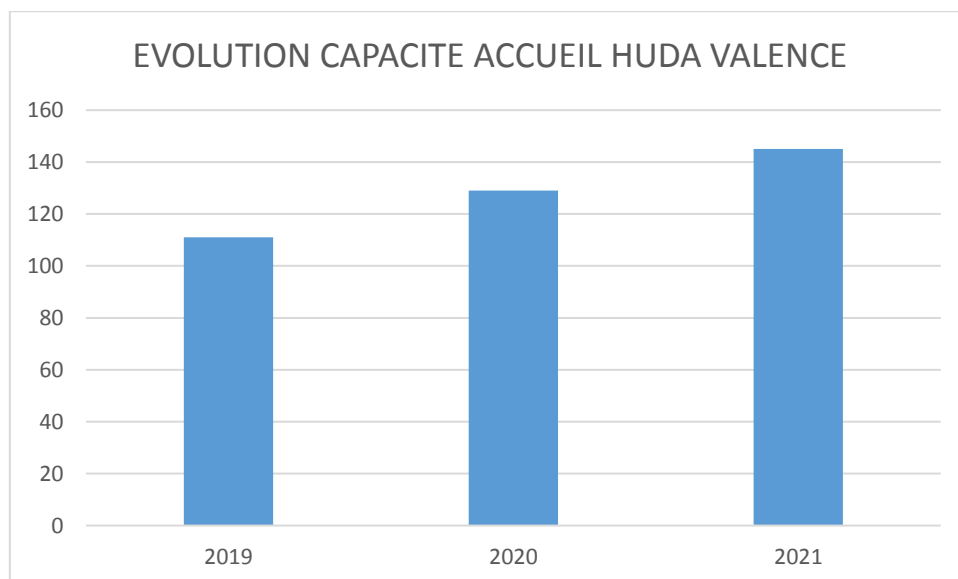
L'HUDA ASILE.COM a vu sa capacité augmenter en 2020 (suite à la transformation des places CAO), ce qui amène la capacité à 218 places réparties de la manière suivante :

- 145 places sur Valence/bourg les Valence
- 12 places à Portes les valence
- 61places à Montélimar

L'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile Antenne Valence

L'équipe de Travailleurs sociaux est en charge des suivis administratifs, sociaux, médico sociaux et socio-culturels. Il y a une part importante de suivi au niveau de l'hébergement, son entretien et l'apprentissage de la vie en collectivité sur le territoire français.

En 2020, l'HUDA a vu augmenter sa capacité d'accueil à 145 places.



Les logements sont des appartements en diffus sur la ville de Valence et de Bourg les Valence. Il y a même une maison, rue Thiers qui accueille 5 foyers.

Nous avons en location, cette fin d'année 2020, 19 appartements en plus de cette maison.

Les chiffres 2020 :

168 personnes hébergées en HUDA Valence dont 81 enfants pour 53 foyers (de 1 personne à 7) en 2020.

En 2019, nous avons accueilli 198 personnes dont 96 enfants, pour 60 foyers différents.

Les familles restent de longue période dans nos appartements, le temps de la mise en place de leurs dossiers et des réponses OFPRA et CNDA. 22 foyers en 2020 sont restés toute l'année et certains sont toujours présents, soit 41,5% de la totalité.

6 Foyers ont obtenu une protection internationale (4 de l'Albanie), soit 17 personnes.

L'Albanie reste le pays le plus représenté par notre public. L'Afghanistan commence à être bien présent avec 7 foyers du fait des isolés qui viennent de ce pays.

Constats 2020 :

C'est relativement une petite baisse d'utilisateurs, par rapport à la Spada par exemple qui a connu une baisse de presque 50%.

Le COVID 19 a freiné l'arrivée des familles et surtout des familles nombreuses.

Les mesures de confinements et de protections des personnes mises en place par l'OFII, ont surtout freiné les sorties des familles. Les familles pendant cette période de confinement ne sont pas sorties de l'hébergement, même déboutées. L'OFII ne voulait mettre personne à la rue pendant cette crise.

La grande nouveauté en 2020 a été la particularité d'accueillir des personnes isolées sur l'antenne. Nous avons refait deux appartements afin de permettre à 8 hommes isolés d'intégrer l'HUDA. Ils venaient pour cette première fois, de la fermeture du CAO de l'hôtel de Portes les Valence.

Ils sont 4 par appartement et 2 par chambres.

Perspectives 2021 :

Suite aux périodes de confinement, et la présence en continu des personnes accompagnées sans pouvoir sortir du logement, un travail de réhabilitation de notre parc est à prévoir.

Du retard a été pris au niveau de la tenue des appartements et des travaux de rénovation, d'entretien, de lutte contre l'humidité, à faire régulièrement. Nous perdons un appartement pouvant recevoir 3 familles qui part à la destruction via le bailleur. Un autre est à trouver rapidement.

A la fin de la crise sanitaire, l'équipe souhaite développer des projets pour, avec et par les usagers.

LES DISPOSITIFS D'ASILE.COM

ANTENNE PORTES LES VALENCE/MONTELMAR

Ces deux établissements sont un prolongement du service Asile.Com.

Nous avons au total 73 places d'HUDA et 60 places HUDA HOTEL (mise à l'abri POST GUDA).

L'antenne de Montélimar existe depuis le 1er août 2019, avant d'être un HUDA, l'établissement était un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) qui recevait exclusivement des hommes isolés. Après la transformation en HUDA nous avons augmenté la capacité d'accueil pour passer de 20 personnes dans une maison collective à 46 places avec des colocations en appartement diffus sur la ville dont une famille de 8 personnes. Les personnes sont en chambre partagée.

Nouvelle augmentation de la capacité en août 2020 avec l'ouverture de 15 places supplémentaires.

L'antenne de Portes les Valence était, elle aussi, avant août 2020 un CAO qui accueillait 35 hommes isolés dans un Hôtel. À la transformation, 15 places ont été transférées à Montélimar, 12 places sont restées à Portes les Valence dans 2 appartements diffus et 8 places ont été transférées à l'HUDA de Valence.

Le service de Portes les Valence a pour particularité une double orientation. D'une part, c'est un HUDA de 12 places pour homme isolé en colocation depuis août 2020 dans des logements diffus. D'autre part, depuis novembre 2020, le service propose 60 places, toujours dans les locaux de l'hôtel, de mise à l'abri Post Guda de familles vulnérables dans l'attente d'une orientation définitive.

Les personnes mises à l'abri sont orientées, après accord de la DDCS et de l'OFII, pour des raisons de vulnérabilités ciblées : des femmes enceintes de plus de 7 mois, des familles avec des enfants de -1an en période estivale et de -3 ans en période hivernale, ou personnes ayant des problématiques de santé importantes.

Le service s'est adapté à l'arrivée de ce nouveau public. L'aménagement des chambres a été repensé en lien avec l'hôtelier afin de pouvoir accueillir au mieux des familles monoparentales, des personnes isolées, mais également des couples avec des enfants. 8 personnes post guda étaient déjà hébergées sur place, et 11 autres personnes ont été transférées du service de Valence (hébergés dans des hôtels à valence) vers l'Hôtel de Portes les Valence. Des temps de liaison ont eu lieu entre les deux équipes afin d'éviter toute rupture dans l'accompagnement de ces familles déjà prises en charge par le Diaconat Protestant.

Enfin, sur cette fin d'année 2020, le service a pu mettre à l'abri 9 personnes venant de la région Auvergne Rhône Alpes.

Que ce soit à Montélimar ou à Portes les Valence l'organisation du travail et la finalité de notre accompagnement restent le même.

« Accueillir des personnes en demande d'asile, leur permettre de se poser, de se soigner, d'être acteurs de leurs parcours migratoires »

Actuellement les équipes sont composées de trois travailleurs sociaux à Montélimar et de deux travailleurs sociaux à Portes les Valence, avec la même cheffe de service.

Les deux antennes, celle de Montélimar et de Portes les Valence, ont la même organisation.

Nous avons des réunions d'équipe toutes les quinze jours sur site, une réunion d'équipe élargie à Valence une fois par mois afin de permettre à chacun de se rencontrer. Ces réunions sont suivies par une rencontre avec l'équipe HUDA de Valence en Analyse de la Pratique Professionnelle (APP).

À l'arrivée d'une nouvelle personne dans le service, l'équipe se répartit les situations. Chaque travailleur social est référent du même nombre de suivis si possible.

Nous mettons l'accent sur l'accueil de la personne, nous installons un kit de bienvenue (hygiène et alimentaire) afin de montrer que la personne est attendue, qu'elle fait partie du groupe.

Une visite médicale primo-arrivants est mise en place avec le service médical de l'Entraide de Montélimar et pour Valence avec la permanence médicale d'Asile.com.

Comme dans tout service accueillant des demandeurs d'asile, la barrière de la langue est un paramètre important.

Nous faisons appel à des traducteurs pour, la demande d'asile, le suivi médical, ou en cas de problème de comportement. Pour le quotidien, nous arrivons toujours à nous organiser avec un compatriote qui est là depuis plus longtemps, en anglais, avec des gestes et nous essayons au maximum leur parler en français.

Nous avons pour objectif de rendre le séjour des personnes le plus sécurisant possible et le plus vivant possible. Après un temps d'errance, elles ont besoin de se poser et de reprendre possession de leur quotidien. Afin d'arriver au mieux à créer un lien collectif entre eux, mais également avec l'équipe, nous avons l'aide de bénévoles pour les cours de français, les animations.

À Montélimar, nous avons, en début d'année, seulement Michel qui donnait des cours de français 2 fois par semaine. Au mois de janvier, nous avons commencé à réfléchir pour un partenariat avec une association qui a ouvert ces portes il y a très peu de temps. « **AIDES Montélimar** ». Le but était de pouvoir créer un partenariat et partager leurs bénévoles pour les cours de français. Deux bénévoles (Cathy et Josiane) sont venues dans nos locaux courant janvier pour assister à un cours dispensé par Michel afin de réfléchir à leur intervention future. Michel intervient dans nos locaux depuis presque l'ouverture du CAO. Il était convenu que Cathy et Josiane interviendraient ensemble au sein du service, profitant de notre grande salle au rez-de-chaussée.

Nous avons également des cours de français dispensés par l'association Marcel Pagnol, nos résidents se rendraient sur place une fois par semaine.

À Portes les Valence, les cours de français étaient dispensés sur 3 demi-journées dans les locaux du CADA rue Vernoux. Nous avions des bénévoles qui intervenaient en soirée pour du Hand Ball et du Foot en salle, ou qui organisaient des randonnées.

Mais la crise sanitaire est passée par là et nous avons dû tout arrêter.

Au sein des deux services, les équipes encadrantes ont beaucoup bougé. Les deux travailleurs sociaux de Montélimar sont partis en congés maternité. En novembre, trois nouveaux salariés ont été embauchés en CDI, deux à Portes les Valence et une troisième personne pour Montélimar.

Si nous avons assuré au mieux la continuité de l'accompagnement, les conditions générales de vie avec le confinement ont été très lourdes pour les résidents avec en plus la peur du virus.

La crise sanitaire a impacté nos vies professionnelles et personnelles. En septembre, le service de Montélimar et les travailleurs sociaux ont connu une quatorzaine. Une organisation a été mise en place pour que les demandeurs d'asile puissent bénéficier de portages de repas. La direction et la cheffe de service ont gardé un lien à distance avec les demandeurs d'asile en les appelants régulièrement. Le partage de cette quarantaine a permis de nombreux échanges sur les ressentis des demandeurs d'asile et des travailleurs sociaux. Le fait d'avoir vécu la même situation à distance a permis de renforcer un lien de proximité. Au travers de cette situation contrainte, chacun a pu trouver les ressources pour garder du lien et continuer un accompagnement de qualité.

Mi-septembre le service de Montélimar a accueilli pour la première fois une famille syrienne relocalisée depuis la Grèce. La famille (le couple et leurs 6 enfants, dont un de moins de trois ans) était accueillie par des personnes de l'OFII directement à l'aéroport de Lyon.

La famille n'avait absolument pas prévu de venir en France, la communication était très compliquée, personne ne parlait français et seul le plus grand des fils parlait un peu l'anglais.

Les deux premiers mois, le temps que leurs droits s'ouvrent, la famille n'a bénéficié d'aucun versement de l'aide financière pour les demandeurs d'asile (ADA). Cela a mis le service en difficulté, car il n'a jamais eu à octroyer autant d'aides financières en si peu de temps, mais également cela a demandé un investissement quotidien important, la famille ayant besoin d'une présence quotidienne du travailleur social. Notre service n'avait pas de protocole préétabli pour encadrer l'accompagnement d'une grande famille sans ressource et avec un enfant en bas âge. Trois mois plus tard, à peine les démarches de santé réalisées, les inscriptions à l'école de faites, et les droits à l'ADA ouverts, la famille a obtenu la protection subsidiaire. Le récit ayant déjà été écrit en Grèce, ils n'ont finalement pas été convoqués par l'OFPRA.

L'intensité de la prise en charge n'a pas permis à la famille de s'adapter à son nouvel espace de vie ni d'en comprendre les tenants et les aboutissants. En trois mois, les parents avaient tout juste créé un petit réseau bienveillant de personnes capables de les soutenir. Il leur fallait pourtant quitter l'HUDA. La famille a finalement trouvé très rapidement une place dans un Centre Provisoire d'Hebergement (CPH) à Grenoble dans lequel elle pourra enfin se poser, prendre ses marques et pouvoir s'intégrer en France.

L'accompagnement de cette famille en pleine pandémie a été pour nous un vrai challenge que nous avons su relevé non sans difficulté.

Après un confinement difficile pour les résidents, suivi d'un été caniculaire, le service a eu le plaisir d'offrir une sortie à la plage de la « Grande Motte ». Nous avons souhaité mettre en lien les deux services.

Tout en prenant soin de respecter les gestes barrières, les deux services HUDA antenne de Montélimar et CAO de Portes les Valence ont pu mutualiser leurs moyens pour bénéficier de cette journée de détente. 50 résidents et les 4 travailleurs sociaux ont pu conforter leur relation de confiance dans un contexte plus informel.

Cela a été l'occasion, pour les uns, de fouler pour la première fois le sable pour se baigner dans de l'eau salée, pour les autres, de retrouver leurs anciens amis.

Ce contexte a également permis un partage culturel autour de jeux de cartes et de plats traditionnels.

Chacun a pu se découvrir sur un autre registre permettant des échanges informels soutenant l'accompagnement social.

L'accompagnement des personnes dans leur procédure d'asile a pu reprendre courant septembre lorsque les administrations ont commencé à rattraper les différents retards.

Depuis le premier confinement de mars 2020, l'HUDA de Montélimar et de Portes les Valence n'ont pas réussi à faire revenir les bénévoles. Nous n'avons plus de vie collective et cela se ressent sur le moral des résidents. Les associations partenaires proposant des cours de français ont dû arrêter la majeure partie de leurs activités. Les journées sont plus monotones.

Avec le changement d'orientation et l'augmentation de capacités des deux services, entre septembre et décembre, nous avons dû rechercher 4 appartements à Montélimar et 2 à Portes les Valence. Dans la foulée, il a fallu aménager rapidement ces nouveaux logements pour accueillir les personnes isolées supplémentaires. L'équipe au sens large a passé beaucoup de temps sur l'aménagement des nouveaux appartements (achats, transports et montages de mobiliers), tâche rendue compliquée par le confinement du mois d'octobre (impossibilité de visiter les logements, manque de stock, magasin fermé, produits non accessibles car non considérés comme de première nécessité).

L'augmentation de logement diffus occasionne une réorganisation de notre pratique. Il faut prendre en compte, les visites à domicile hebdomadaire. Ces visites sont importantes pour que nous puissions assurer un suivi sur le bâti, les travaux à faire si besoin afin de garder le plus longtemps possible les logements en bon état. Les visites à domicile nous permettent également d'entrer en relation d'une autre manière avec les résidents, de les intégrer un peu plus dans notre société avec ses codes, ses règles.

Un semblant de normalité s'est dessiné en fin d'année, redonnant une place à l'humain dans notre accompagnement.

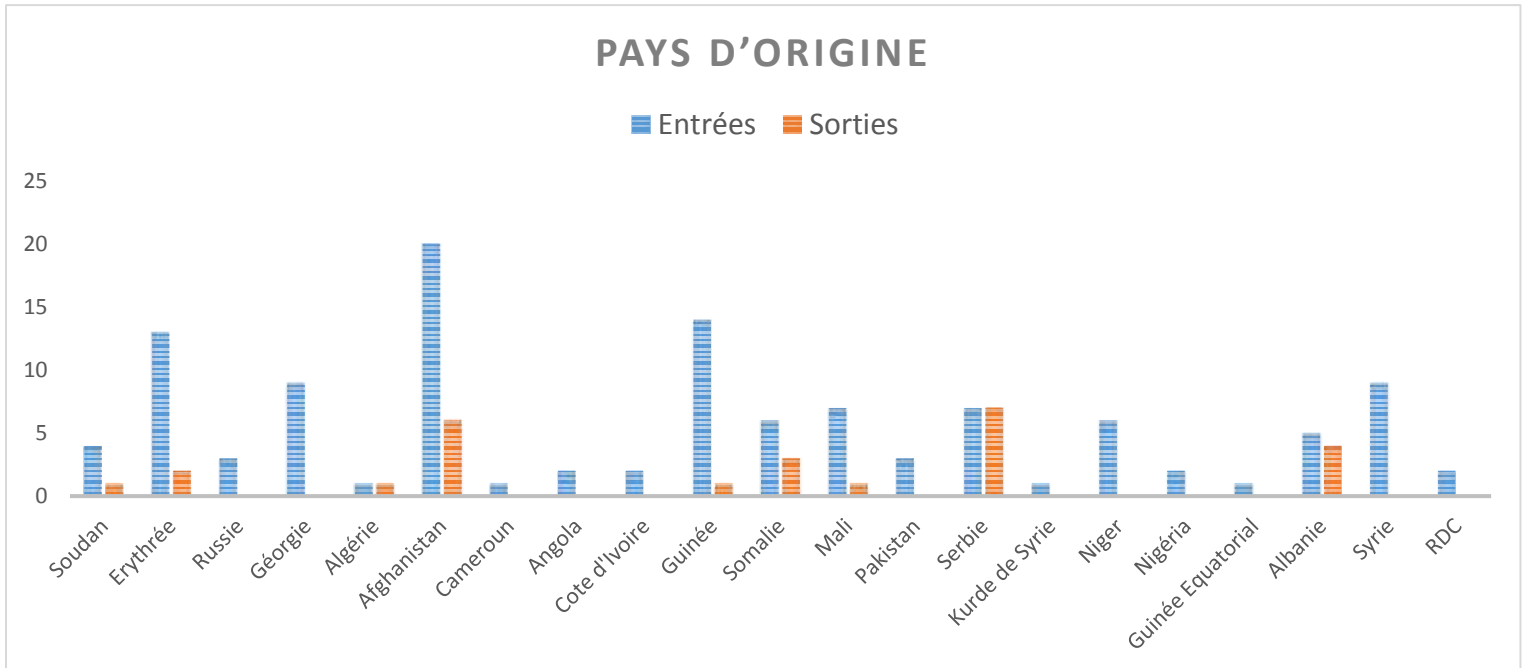
Nous n'avons pas pu organiser de temps collectif pour la période de Noël que nous avons essayé de compenser au mieux par de petite rencontre par unité de vie avec remise de papillotes ou de petits cadeaux donnés par Amazon à Montélimar et par une association à Portes les Valence.

Quelques graphiques pour illustrer

Nous avons eu malgré la crise sanitaire un petit turn-over.

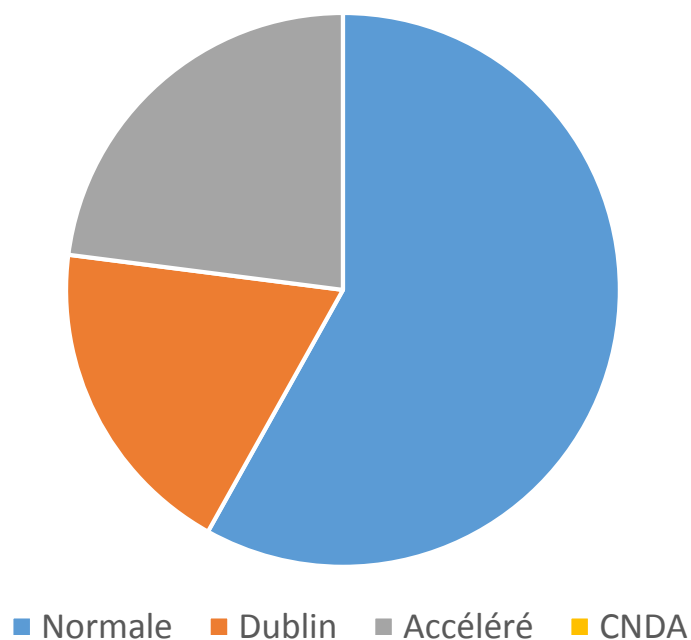
116 personnes ont intégré nos structures et 26 personnes en sont parties.

Nous accueillons des personnes de toutes origines



L'entrée en HUDA n'est pas déterminée en fonction de l'état d'avancée de la procédure, mais bien de la situation de la personne ou de la famille au niveau de son hébergement.

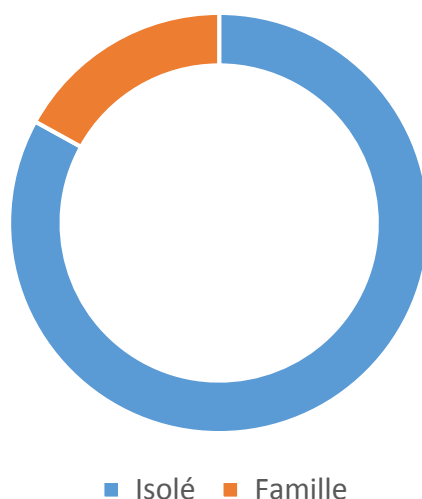
Procédures Entrée



Les deux établissements ayant à l'origine une majorité de places pour hommes isolés notre accueil sur l'année 2020 s'en ressent.

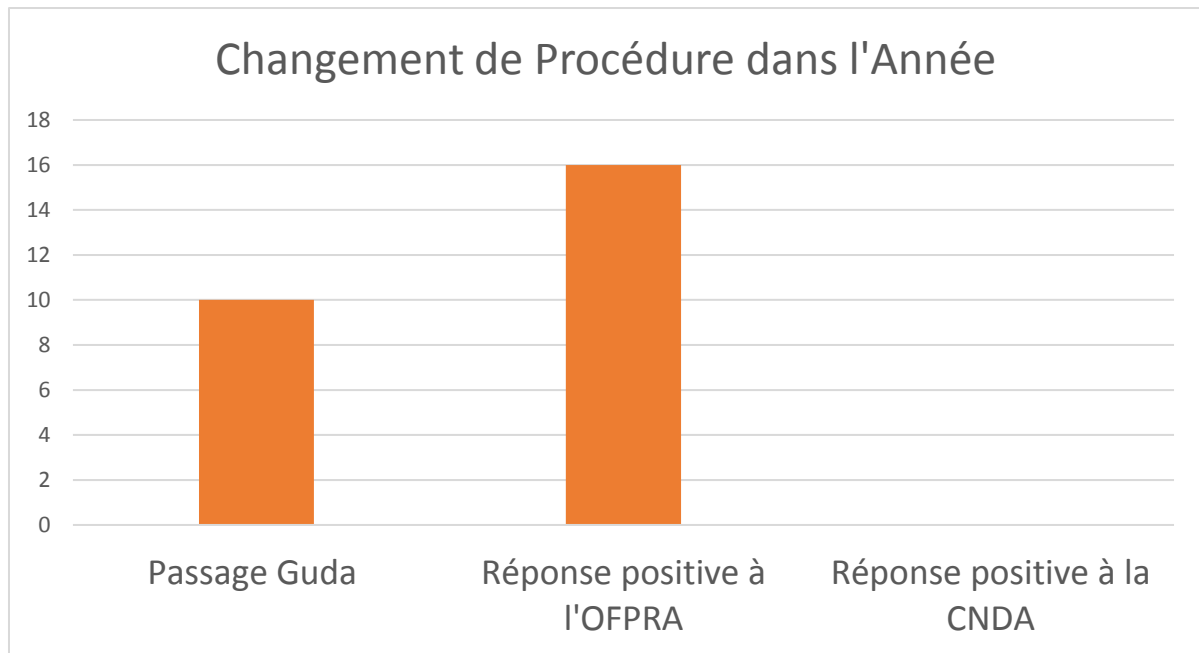
Nous avons accueilli une majorité de personnes isolées. Cette tendance devrait certainement changer en 2021.

Composition à l'Entrée



Au sein des familles, nous avons 8 enfants mineurs, dont 6 de moins de 3 ans et 2 adolescentes.

Il y a également deux jeunes adultes et nous avons eu notre première naissance au mois de décembre à Portes les Valence.

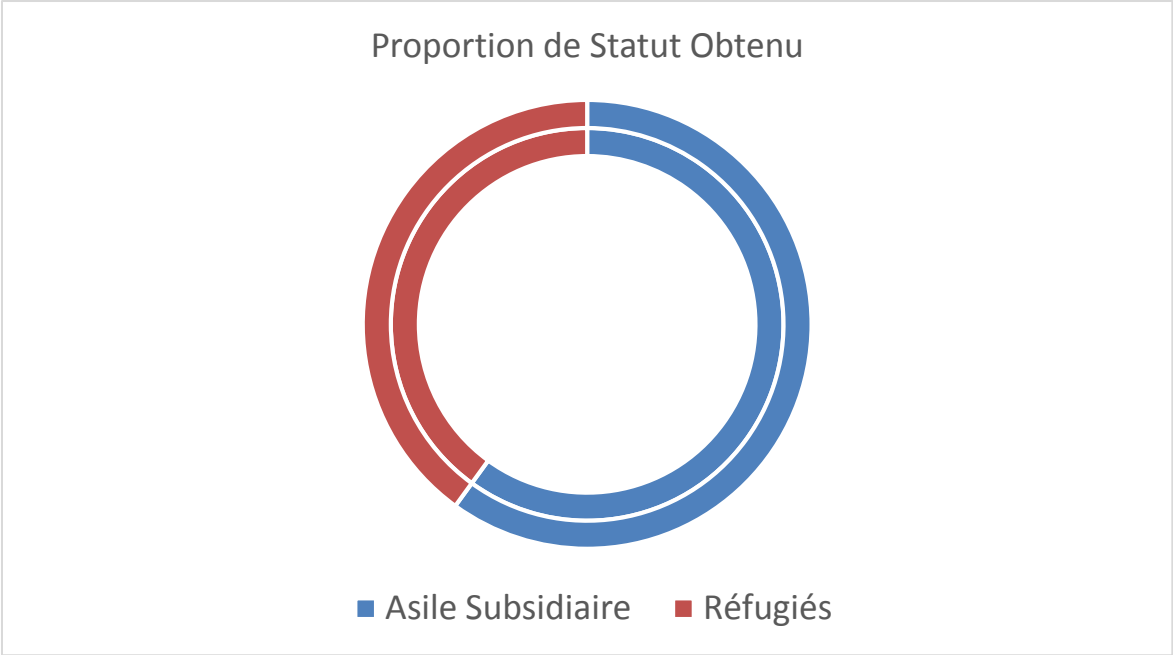


Nous avons accueilli des personnes en procédure Dublin, il est possible que pendant leur séjour ces personnes soient convoquées au Guichet Unique (GUDA) qui se trouve à la Préfecture de Grenoble.

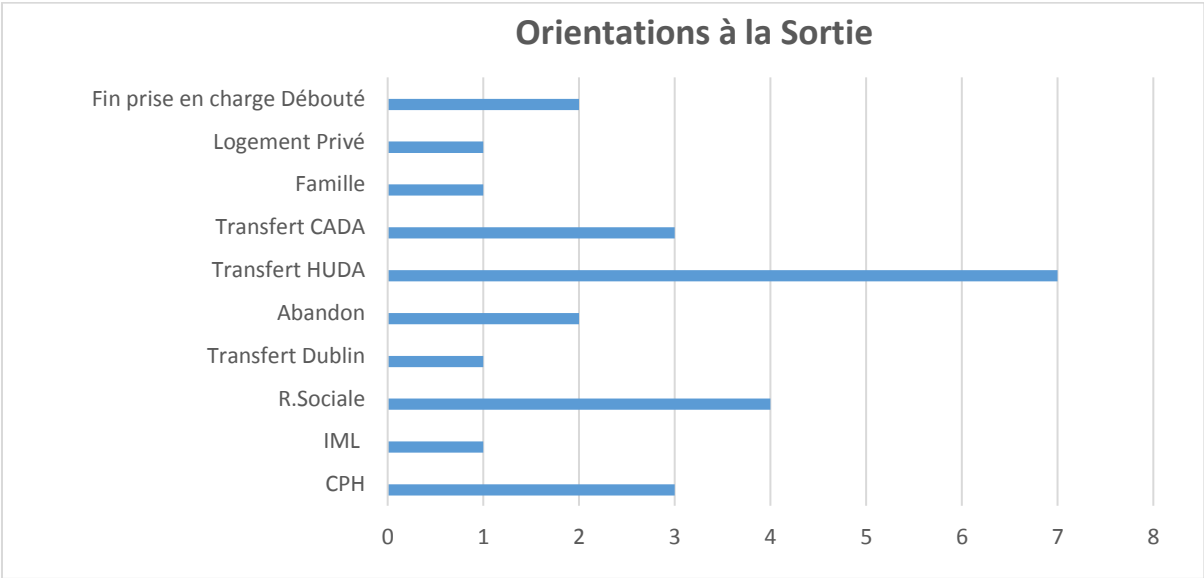
Quand les personnes sont convoquées au GUDA, cela signifie qu'elles peuvent maintenant déposer une demande d'Asile en France, qu'elles ne seront pas reconduites dans le pays Européen qui les a enregistrées le premier.

Nous accompagnons les personnes tout le temps de leur procédure de demande d'asile ou jusqu'à leur transfert dans un autre établissement.

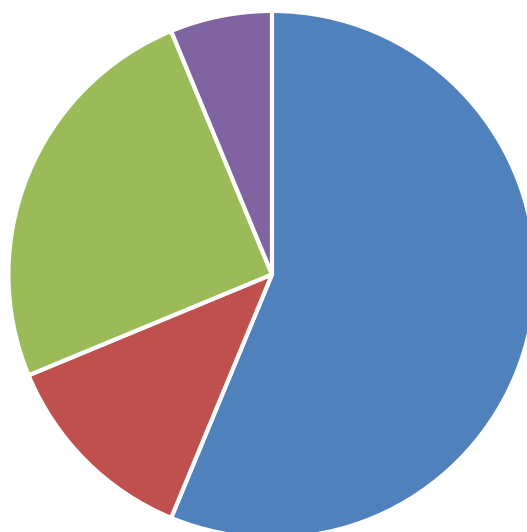
Quand la personne ou la famille, obtient une réponse négative à sa demande d'asile à l'OFPPRA, elle fait un recours à la CNDA et nous allons l'accompagner jusqu'à la réponse définitive de sa demande d'asile. Si la réponse est positive, la personne obtient l'Asile Subsidiaire ou Réfugiés nous allons l'aider dans ces démarches d'intégration et sa recherche de logement pendant un temps maximum fixé par l'OFII.



Si par contre la réponse est négative la personne ou la famille ne peut rester dans notre service, car elle est déboutée de sa demande s'asile, elle va recevoir de la préfecture une Obligation à Quitter le Territoire (OQTF) et l'OFII va lui envoyer une date de fin de prise en charge, c'est ce courrier qui va signifier notre fin d'accompagnement.



Etat des procédures à la sortie



- Réponses OFPRA Positives
- CNDA Négatives
- En attente de réponse
- Demande d'asile non déposée

Conclusion

Dans ce contexte, et face à tous ces chamboulements, la toute fraîche équipe de l'HUDA de Montélimar et de Portes les Valence s'organise et se structure afin de faire vivre les services.

Une forme de stabilité a été retrouvée, elle redonne un second souffle au service et lui permet de se projeter, plein d'espoir, dans l'année 2021.

La priorité, sur les premiers mois, sera de redynamiser le collectif, la recherche de bénévoles, et de relancer les partenariats d'avant confinement.